

Réunion plénière du jeudi 21 septembre 2018

Remerciements d'être présents, ce qui prouve l'attachement que vous portez à la scolarité de votre enfant.

L'année de 3ème au collège

Les enjeux :

Dernière année avec des échéances importantes en particulier le DNB et l'ORIENTATION

Comment réussir cette année :

En travaillant régulièrement, tous les jours et dès maintenant.

Comment ne pas réussir et avoir des regrets :

Se laisser vivre et penser que rien ne peut arriver et que la scolarité au collège est un long fleuve tranquille.

Le DNB - Diplôme National du Brevet (2018)

Déroulement :

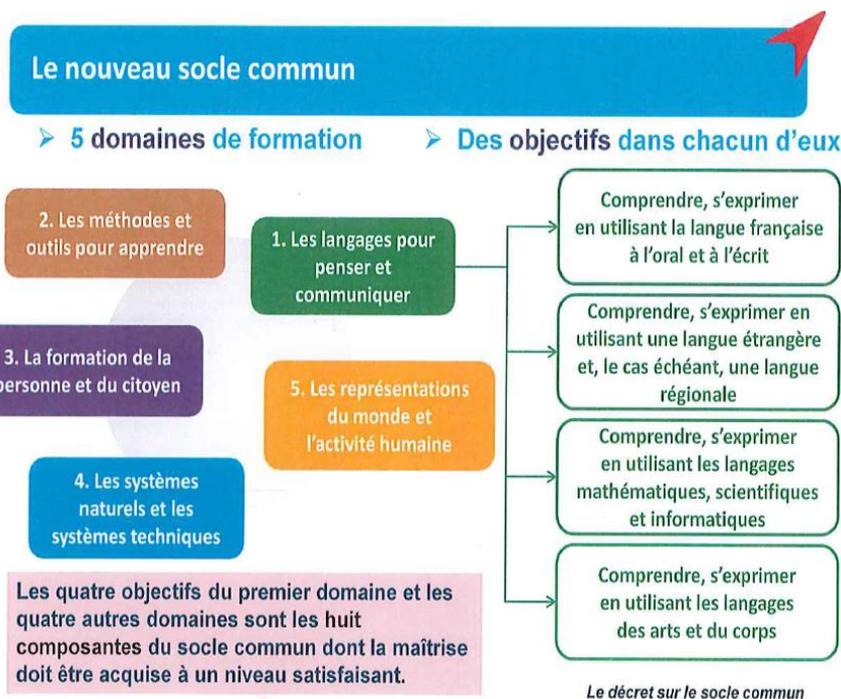
L'obtention du brevet (DNB) repose sur le contrôle continu et trois épreuves obligatoires passées en fin de 3ème.

- Une épreuve écrite portant sur le français, l'histoire-géographie et l'Enseignement Moral et Civique (100 pts)

- Une épreuve écrite portant sur les mathématiques, les sciences de la vie et de la terre, les sciences physiques et la technologie (100 pts)

- Une épreuve orale dans laquelle l'élève présente un projet travaillé dans le cadre d'un EPI ou d'un des trois parcours éducatifs Avenir, Citoyen, EAC), permettant notamment d'évaluer la qualité de l'expression orale (100 pts).

La maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture sur 400 pts. Ce qui remplace les notes de contrôle continu lors des années précédentes.



Diplôme National du Brevet 2017

Epreuves écrites	Mathématiques, Physique-Chimie, SVT et Technologie	1 ^{ère} partie	Mathématiques	Evaluation de la maîtrise des compétences « chercher, « modéliser », représenter », raisonner », « calculer » et « communiquer »	2 h	/ 50 (dont 5 points pour la présentation et la langue française)
		2 ^{ème} partie	Physique-Chimie, SVT et Technologie	L'épreuve porte sur 2 disciplines parmi les 3	1 h (2 parties de 30 minutes)	/ 50 (dont 5 points pour la présentation et la langue française)
	Français, Histoire-géographie, Enseignement Moral et Civique	1 ^{ère} partie	Histoire-géographie, Enseignement Moral et Civique	- analyser et comprendre un document (20 points) - Repère historiques et géographiques (20 points) - Enseignement Moral et Civique (10 points)	2 h	/ 50
			Français	Comprendre, analyser et interpréter	1 h	/ 20
		2 ^{ème} partie	Français	- dictée (5 points) - réécriture (5 points) - travail d'écriture (20 points)	2 h	/ 30
Epreuve orale	Soutenance d'un projet dans le cadre d'un EPI (Enseignement Pratique et Interdisciplinaire) ou un des parcours éducatifs (Parcours Avenir, Parcours Citoyen, Parcours d'Education Artistique et Culturelle)			- exposé - entretien avec le jury	15' en individuel 25' en collectif	/ 100
Compétences du socle	Les langages pour penser et communiquer - langue française - langues vivantes étrangères ou régionales - langages mathématiques, scientifiques et informatiques - langages des arts et du corps Les méthodes et outils pour apprendre La formation de la personne et du citoyen Les systèmes naturels et les systèmes techniques Les représentations du monde et de l'activité humaine			Validation de la maîtrise de chaque domaine par le dernier conseil de classe de 3 ^{ème} Jusqu'à 50 points par items : - Maîtrise insuffisante : 10 points - Maîtrise fragile : 25 points - Maîtrise satisfaisante : 40 points - Très bonne maîtrise : 50 points		/ 400
Enseignement de complément	Pour les élèves qui ont suivi l'enseignement de complément Langues et Cultures de l'Antiquité			- a atteint les objectifs : + 10 points - a dépassé les objectifs : + 20 points		+ 10 points ou + 20 points
TOTAL						/ 700

Le candidat est admis s'il obtient **350 points** ou plus. Mention « **assez bien** » entre 420 et 489, « **bien** » entre 490 et 559, « **très bien** » à partir de 560.

L'épreuve Orale

L'épreuve d'Histoire des Arts n'existe plus en tant que telle.

Cependant, un élève qui souhaiterait présenter à l'épreuve orale un projet artistique ou culturel dans le cadre du PEAC en a toute la possibilité

Les parcours éducatifs

Parcours Avenir

- comprendre le monde économique et professionnel
- connaître la diversité des métiers et des formations
- développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- élaborer le projet d'orientation scolaire et professionnelle

Parcours citoyen

- Apprendre les valeurs de la République
- enseignement moral et civique
 - éducation aux médias et à l'information
 - participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de son environnement

Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

- Favoriser un égal accès à l'art et à la culture
- rencontre, fréquentation d'œuvres et d'artistes
 - pratique individuelle et collective
 - connaissances : repères culturels et esprit critique

Parcours éducatif de santé

- Expliciter ce qui est offert aux élèves en matière de santé :
- éducation pour des choix éclairés
 - prévention sur des problématiques prioritaires
 - protection dans l'établissement et l'environnement local

Pas de possibilité de présenter un projet à l'oral pour ce parcours

Séquence d'observation en milieu professionnel

Objectifs :

Afin de **développer les connaissances des élèves sur l'environnement technologique, économique et professionnel, et notamment dans le cadre de l'éducation à l'orientation**, l'établissement peut organiser, des séquences d'observation dans des entreprises, des associations, des administrations, des établissements publics ou des collectivités territoriales. En classe de troisième, tous les élèves accomplissent une séquence d'observation en milieu professionnel.

Date des stages - 3 jours

du mercredi 17 janvier au vendredi 19 janvier : 3ème AT et 3ème BT

du lundi 22 janvier au mercredi 24 janvier : 3ème DS et 3ème TR

du mercredi 24 janvier au vendredi 26 janvier : 3ème CR et 3ème DF



Attention à l'âge de votre enfant au début du stage (restrictions réglementaires) : se renseigner auprès du Professeur Principal.

L'orientation

Résultats juin 2017

65,98 % en seconde GT (128 élèves) ; la moyenne académique étant de 67% et 25,77 % en seconde professionnelle et 5,15% en CAP- Redoublement 1,2% soit 2 élèves.

Intervention de Mme LATOUR ; Conseillère d'orientation psychologue

Présentation, mission, permanences.

Mme LATOUR est présente dans l'établissement les mardi et jeudi. Les rendez-vous sont à prendre auprès du secrétariat des élèves.

Quelques repères dans le temps :

Octobre : réunion parents/professeurs - lundi 9 octobre

Novembre / décembre : questionnaire du 1^{er} trimestre – ambitions, intentions et résultats.

Fin janvier : (mardi 30) - réunion d'information sur l'orientation

Février : Dossier d'orientation – Phase provisoire – le conseil de classe émet un avis sur l'intention d'orientation.

Février : Forum Flandr'avenir"

Février : réunion parents/professeurs - mardi 20 février - **sur rendez-vous**

Mai : Phase définitive d'orientation – avis du conseil de classe – décision du chef d'établissement. Vœux, choix des formations et des établissements.

Fin Juin : décision d'affectation prononcée par Monsieur l'inspecteur d'académie.

Fin juin - début juillet : inscription dans l'établissement d'affectation

Une notion importante : il ne suffit pas de demander une formation pour l'obtenir ; les places étant limitées, les élèves qui auront les meilleurs dossiers seront acceptés !!

Concernant l'apprentissage, ce choix ne sera validé qu'à la condition suivante : une attestation écrite du futur employeur. Cependant ce choix ne dispense pas, par sécurité, de formuler un vœu en lycée.

Le professeur principal, Madame la psychologue de l'éducation nationale et l'équipe de direction sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

Une orientation se prépare, se travaille ensemble

Les examens blancs

Brevets Blancs :

Semaine 50 : Avant les vacances de Noël

Semaine 15 : Avant les vacances de printemps. Transmission des résultats.

Epreuve orale d'entraînement : Semaine 22 : fin mai

Epreuve orale pour l'examen : Semaine 25 (1 semaine avant le DNB)

Révisions DNB : semaine avant de Brevet

Les aides et dispositifs au collège

Fonctionnement du centre de ressources et de la salle dédiée à l'orientation
Mise en place de la mesure "devoirs faits" à la rentrée des vacances de tousaint

Les attentes de l'institution pour un élève de 3ème

L'année de troisième est une année fondamentale dans la scolarité de votre enfant. Elle peut conditionner son avenir scolaire et professionnel. Il est indispensable, même s'il réclame plus d'autonomie, de suivre sa scolarité au plus près. Nous ne pouvons et vous ne pouvez accepter que votre enfant ne donne pas le maximum cette année (devoirs non faits, leçons non apprises, cahiers non à jour, absences injustifiées, retards , ...). Au delà du Brevet (DNB), l'enjeu essentiel reste l'orientation. Pour que cette orientation soit choisie et non subie, il faut que votre enfant s'en donne les moyens et que vous soyez à ses côtés. Nous savons l'intérêt que vous portez à la scolarité de votre enfant et nous vous en remercions.

En quelques mots : Etre à l'heure et faire son travail d'élève

Comment réussir son année de 3ème au collège :

Travailler régulièrement (devoirs et leçons) et avoir une participation active en cours

Prendre en main son futur, être fier de ses choix et de ses résultats, se donner des objectifs et tout mettre en œuvre pour les atteindre.

L'important n'est pas seulement de se dire « que vais-je faire de ma vie » mais surtout « comment vais-je faire pour avoir la vie que je veux ».

L'orientation prend en compte l'analyse des résultats scolaires et les opportunités de filières, tout en faisant émerger chez nos jeunes ce qui leur tient à cœur mais aussi ce qui fait leur particularité et leur identité.